

R. 1. Jun. 56. Brux.



330

337

considér mon Frere

Nous savoyz quil auroit estois trouvez bon que Mademoiselle les Princesses mesmez occuverent a M. le Comte d'Erps. que cela satisroit d'Elles. et qu'elles avanoient reconnu la faute ne se dovoient rendre non chalantes a l'amende. Intor in hoc factum mea videt apud dolor. fiscerat in matin au Conseil, si lon le trouuer bon, un mot de l'Etat q[uo]d la Mad. la Princez Docteure lui pourroit occire, ou seprer de sa main, comme Elle voudra. En cas aussi que illes se trouue a changer Elle le pourra faire et commander son Secretaire de faire uns autres a son greve. Cques iste fais est pour accorder laffaire. Devant h[ab]it un bonjour de Dimanche M. le Throon appelle l'entretien de puis les 4 h. jusqu'a huit heures du soir. Lanous fusmes bien pour mons sans doute, et se plaignit illes qu'on ne fasse rien par tout. Pour moi j'me lass de tant de vacances, et luy faire aujouez h[ab]it soudain, et mon particulier entende librement sil plaust a diu, qu'il n'est pas du service de la Maisonde nous haeceler. Nous avons de quoi justifier nostre procede. Et vous
Princez Docteure. Poulez faire des valkondre et autres du Chastel on le grand Dijnsdauvres Hug. 37.
de M. le Gouverneur. Et il s'y opposera avec raison pour son repos & plaisir de la Ville. dont il est responsable, et a sa dependance. Mais que les Etates soient en s'adspote Princez et en Consil

L'admodiator est un Cogin signalé selon lez ditz
M. b'ours. et lez témoignages de beaucoup de sondibon
august le Consulzors aussi au fuz son alterstation pour
ce subject. Il n'est favorable que du Gouverneur Buzot et M.
Noirot qui se sont servis de leur dipes. M. b'ours
est pour vous icelz et mieux informez la P. D'orauverla
quelle espondant a trouer bonz sur cez affaires, jas
que a autrez ordres. Noyant autre matiere de nos ditz
de estant le temps de besoing au Conseil j'm recommande
avos b'grace & vous dimans

Monsieur mon frere

Ala Haiz le 30 de Mars 1656

Swez sur lez humbles etez
obezant D. de Wilhem

5
d responable, it a ge d'pondens de Menseghe der Estatse Stowzen sinr. adspctui Princep. et suu Consil

Myn Heer

Myn Heer van Zeelechon

Ridder der Ridders van syn

Hoocht den Prins van Oran

gion 8e

Bruyl

